

### Comité sur les questions pédagogiques spécifiques

---

Dans le plan de travail 2014-2015, deux questions doivent être traitées par la commission des études (CE) : absences aux cours et double critère de réussite. De plus, le sous-comité de la CE sur l'animation pédagogique avait recommandé à l'hiver 2014 de se pencher sur la question du respect de la propriété intellectuelle (« lutte contre le plagiat ») et, effectivement, une activité a été organisée. Cependant, comme convenu lors de l'Assemblée des coordonnatrices et des coordonnateurs de départements et de programmes (ACCDP), il apparaît nécessaire d'élaborer rapidement et de déployer une stratégie pour le respect de la propriété intellectuelle.

Nom du comité : Comité sur les questions pédagogiques spécifiques

#### Mandat

Donner un avis à la CE concernant les trois dossiers suivants :

- Stratégie de renforcement de la propriété intellectuelle au Collège
- Absences au cours
- Double critère de réussite

Les questions seront abordées selon cet ordre.

#### Composition

- Quatre enseignantes ou enseignants (membres de la CE) : un de la formation générale, un de la formation spécifique, un en programme préuniversitaire et un en programme technique
- Conseillère pédagogique (Ghislaine Laurin)
- Direction adjointe des études (Renaud Thibodeau)

De plus, sur accord des membres du comité, d'autres personnes ayant des expertises spécifiques en ce qui concerne les dossiers traités pourraient être invitées à participer aux rencontres.

#### Échéancier

- Avis sur la stratégie pour le respect de la propriété intellectuelle : mars 2015
- Avis sur les absences en classe : avril 2015
- Avis sur le double critère : mai 2015